

Lettre à destination des rédacteurs des statuts du futur EPE de la part de directeurs d'unité de l'université de Lille

L'ensemble des directeurs des unités de recherche de l'Université de Lille a été contacté le 20 novembre 2020 pour participer à un forum de discussion sur la question de la place des laboratoires et de la recherche dans le futur EPE. Plusieurs d'entre eux ont signé le texte ci-dessous. Il nous paraît important que celui-ci soit mis à disposition du GT en charge de la rédaction des statuts afin de prendre en compte l'avis des DU pour faire évoluer la version des statuts qui a été portée à la connaissance de la communauté universitaire. Nous ne reproduisons pas ici les commentaires ajoutés par les DU car ils seront vraisemblablement discutés lors de la réunion du 10 décembre organisée par les VP recherche et valorisation de l'Université de Lille.

Le projet des statuts du futur EPE a récemment été porté à notre connaissance. L'ambition de fonder, au 1^{er} janvier 2022, un Etablissement Public Expérimental (EPE) regroupant différentes institutions de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR) représente un défi majeur pour l'Université et les écoles partenaires, comme pour la métropole-MEL et la région-HdF. Cette transition majeure repose sur une organisation renouvelée, articulant de grandes composantes aux compétences élargies, des établissements membres et un échelon central qui aura la charge de porter la stratégie et l'ambition de l'EPE Université de Lille. Cette ambition affiche comme objectif principal que l'Université de Lille devienne une grande université de recherche et de formation, une université visible et qui compte en Europe, offrant à ses chercheurs et enseignants les meilleures conditions pour accomplir leurs missions et réaliser leurs projets. Dans cette organisation renouvelée, les unités de recherche auront à jouer un rôle fondamental car c'est en leur sein que s'élaboreront les avancées dont l'Université pourra se prévaloir. C'est aussi en interaction avec elles que des formations de haut niveau pourront amener leurs étudiants au meilleur niveau de connaissances et de savoir-faire. Dans ce cadre, il est impératif de définir explicitement comment l'organisation et la gouvernance du futur EPE permettra aux unités de recherche d'avoir les conditions et les moyens leur permettant d'accomplir leurs missions et ainsi contribuer à l'ambition collective portée par l'EPE Université de Lille. Le projet de statuts du futur EPE - dans sa version actuelle - n'apporte pas un éclairage suffisant sur ce point majeur.

Par ailleurs, depuis bientôt quatre ans, le processus engagé par la communauté universitaire devant conduire à l'EPE Université de Lille s'appuie fortement sur la stratégie de l'I-SITE ULNE, initiative d'excellence du PIA, initiée en 2017. Elle est à la fois notre bien commun et le catalyseur de dynamiques scientifiques, tant disciplinaires qu'interdisciplinaires, fructueuses et porteuses d'ambitions partagées. Ainsi, au sein des hubs thématiques de l'I-SITE, les clusters de recherche sont construits autour de thématiques innovantes et/ou en rupture, permettant de mieux valoriser la recherche développée sur le site lillois et d'accroître sensiblement ses marqueurs d'excellence. Avec l'appui des projets de Graduate Schools et de Programmes Gradués, également élaborés en adossement

aux hubs de l'I-SITE, un ensemble de dispositifs - complémentaires et bénéfiques pour la communauté universitaire et ses étudiants - se met en place et ce, en parfaite cohérence avec la stratégie de l'I-SITE et l'ambition du site lillois. Positionner l'EPE Université de Lille parmi les meilleurs établissements européens de formation et de recherche requiert de prolonger dans la durée les actions actuelles portées par l'I-SITE au-delà de la période probatoire qui s'achèvera en mars 2021. Ainsi, l'initiative d'excellence ISITE-ULNE - fondation d'une ambition collective - doit être, avec les programmes phares qu'elle soutient et les dynamiques qu'elle porte, au coeur du projet d'EPE Université de Lille et ce afin de poursuivre la construction d'une transition globale s'adossant à l'excellence de la recherche et de la formation. Le projet de statuts du futur EPE - dans sa version actuelle - n'apporte pas de garanties suffisantes sur ce point.

Signataires :

Bobas, Constantin (DU, ULR 4074 CECILLE)
Buée, Luc (DU, UMR-S 1172 LiNCog)
Chassagnard Sandrine (coDU, ULR 4487 CRDP)
Coello, Yann (DU, UMR 9193 SCALab)
Colot, Olivier (DU, UMR 9189 CRISTAL)
de La Broise, Patrice (DU, ULR 4073 GERiiCO)
Delbard, Nathalie (DU, ULR 3587 CEAC)
Deplanque, Dominique (DU, CIC 1403)
Dubuisson, Jean (DU, UMR9017, U1019, CIIL)
Dubuisson Philippe (DU, UMR 8518)
Dubuquoy, Laurent (DU, UMR 1286 INFINITE)
Dumeignil, Franck (DU, UMR 8181 UCCS)
Farvaque, Etienne (DU, UMR 9221 LEM)
Hédouin, Valéry (DU, ULR 7367 UTML & A)
Huber, Sandrine (DU, UMR 8164 HALMA, Univ. Lille, CNRS, MC)
Lefranc, Marc (DU associé, UMR 8523 PhLAM)
Lernould Alain (DU UMR 8163 STL)
Mordon, Serge (DU, UMR 1189 OncoThAI)
Odou, Pascal (DU, ULR 7365, GRITA)
Pattou, François (DU, UMR 1190 RTD)
Siepmann, Juergen (DU, U1008)
Staels, Bart (DU, UMR1011)
Van Seuningen, Isabelle (DU, UMR9020, U1277 Canther)
Vezin, Hervé (DU, UMR 8516 LASIRE)
Woisel, Patrice (DU, UMR 8207 UMET)
Zaoui, Ali (DU, ULR 4515 LGCgE)
